

Question avec demande de réponse écrite E-004764/2015
à la Commission
Article 130 du règlement
Gilles Lebreton (NI)

Objet: Le problème de l'heure d'été

La commission des affaires juridiques a auditionné, mardi 24 mars 2015, cinq experts qui ont estimé que le passage à l'heure d'été n'a produit aucune économie d'énergie ni aucune amélioration de la sécurité routière, mais qu'elle a en revanche troublé les biorythmes au point de faire perdre 1 % de PIB.

1. Dans ces conditions, la Commission envisage-t-elle, dans le cadre du programme REFIT, de proposer l'abrogation de la directive 2000/84/CE du 19 janvier 2001 concernant les dispositions relatives à l'heure d'été?